



**TERMES DE REFERENCES
POUR UNE ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME 2022-2026
« STOP ENFANTS SOLDATS » EN RDC**

Avec le soutien de la Coopération belge au Développement
Mars 2026

1. CONTEXTE GENERAL

En 2022, WAPA International, en partenariat avec le BVES (Bureau pour le Volontariat au service de l'Enfance et de la Santé), a démarré la mise en œuvre du programme quinquennal « **Stop Enfants Soldats** » 2022–2026, cofinancé par la Direction générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD) de la Coopération belge au développement.

À l'approche de la clôture du programme, WAPA souhaite mandater une **évaluation finale externe et indépendante** du programme, conformément aux exigences applicables à la coopération non gouvernementale belge. Cette évaluation vise à apprécier les résultats atteints, à soutenir la redevabilité vis-à-vis de la DGD et des autres parties prenantes.

2. LES ACTEURS PRINCIPAUX DU PROGRAMME STOP ENFANTS SOLDATS

2.1 WAPA International asbl

WAPA – War-Affected People's Association – lutte contre l'utilisation des enfants dans les conflits armés et pour leur réintégration au sein de communautés renforcées.

Dans les pays partenaires, WAPA soutient des organisations locales actives dans des contextes post-conflit ou de transition vers la paix. En Belgique, WAPA mène des actions de sensibilisation, de plaidoyer et de mobilisation de ressources.

2.2 Le BVES asbl

Le **BVES** - Bureau pour le Volontariat au service de l'Enfance et de la Santé - a pour mission de:

- surveiller la situation des droits des enfants en contexte de conflits armés
- prévenir les violations des droits des enfants
- mener du plaidoyer pour que les violations cessent
- assurer un accueil transitoire avec accompagnement psychosocial adéquat des enfants victimes des violations de leurs droits
- assurer une réinsertion familiale et communautaire durable de ces enfants
- susciter la création d'un environnement communautaire protecteur des droits de ces enfants

Le BVES est le principal acteur de terrain à posséder des CTO (Centres de Transit et d'Orientation) dans la région qui nous concerne, et ce afin d'accueillir - dans l'urgence - les enfants sorti.e.s des groupes armés. Le BVES assure la Coordination du Réseau des Organisations de la Société Civile Contre le Recrutement d'Enfants par les Groupes Armés (ROSCCRESGA). Le BVES existait avant notre intervention, ce depuis 1992, et perdurera après notre départ.

2.3 La DGD

La direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) défend les différents aspects de la Coopération belge au développement. La DGD relève de la compétence du Ministre des Affaires étrangères, des affaires européennes et de la Coopération au développement.

2.4. Autres parties prenantes

L'évaluation tiendra compte, selon leur pertinence :

- des partenaires de synergie (MONUSCO/Section Protection de l'Enfant (SPE), Hôpital de Panzi, Médecins du Monde, Swiss Contact, Enfants de Panzi et d'Ailleurs, GTTC/P-DDRCS, Institut Français de Bukavu, INSO, Geneva Call) ;
- des structures communautaires (RECOPE);
- des acteurs de protection de l'enfance et de réintégration (DIVAS, Nations Unies) ;
- des bénéficiaires directs et indirects du programme (les enfants, les familles, les communautés).

3. LE PROGRAMME

3.1 La stratégie d'action du programme « Stop Enfants Soldats » (1 objectif spécifique et 4 résultats)

Grâce à une expertise forte de WAPA et du BVES sur la problématique des enfants soldats, le programme « Stop Enfants Soldats » 2022 – 2026 vise à contribuer significativement à la réduction du recrutement et de l'utilisation

des enfants associés aux forces et groupes armés dans les provinces du Nord et Sud-Kivu et dans le Sud-Maniema, et à leur réintégration communautaire durable.

Ce programme est donc développé en deux volets bien distincts :

- les activités de prévention (sensibilisation, plaidoyer, mobilisation) prises en charge dans le résultat 1;
- les activités curatives (accueil transitoire, réunification familiale, soutien psychosocial, ...) prises en charge dans les résultats 2 et 3;
- le programme a également prévu un volet de renforcement mutuel des capacités entre les partenaires, WAPA et le BVES dans le résultat 4.

Résultat 1 : Sensibilisation des groupes armés, des communautés, des autorités publiques et institutions aux droits et à la protection des enfants (contre le recrutement et l'utilisation des forces et groupes armés) et démobilisation des EAFGA (enfant associé aux forces et groupes armés).

Ici, il s'agit de s'adresser notamment aux chefs des groupes armés (pour les dissuader de recruter et d'utiliser des enfants et les convaincre de relâcher ceux et celles qui sont dans leurs rangs), aux FARDC (forces armées de la république démocratique du Congo) (pour les dissuader d'utiliser des filles pour exécuter des tâches domestiques ou servir d'esclaves sexuelles), aux enfants vulnérables (pour les sensibiliser et les conscientiser aux risques du recrutement et aux conséquences de leur présence au sein des groupes armés), à leurs familles et communautés (pour les préparer et les outiller au retour des garçons, au retour des filles qui ont des besoins spécifiques et renforcer le rôle traditionnel de protection des enfants contre le recrutement). Le programme veille aussi à sensibiliser d'autres groupes cibles comme les élèves, les professeurs, les directeurs d'écoles, le personnel carcéral, les autorités religieuses, etc. et tout autre acteur ayant un rôle à jouer dans la réintégration d'un enfant ESFGA (enfant sorti des forces et groupes armés)..

Résultat 2 : Amélioration du bien-être (physique, psychologique et social) des ESFGA grâce à un accueil et un accompagnement médico-psycho-social renforcé au sein des deux CTO de Bukavu.

Les capacités de prise en charge d'urgence et d'orientation des deux CTO de Bukavu (le CTO pour filles et le CTO pour garçons) du BVES, ont été renforcées.

Le CTO est une zone de protection, d'assistance humanitaire, d'accompagnement psychosocial, de localisation de la famille, d'élaboration du projet individuel de vie, d'éducation aux compétences de vie, à la citoyenneté responsable et aux droits humains. C'est également une zone qui promeut la santé, la paix et la réconciliation et qui prévient la consommation de drogues.

Lors de leur passage en CTO, les ESFGA sont hébergé.e.s (ils obtiennent un kit d'accueil) et nourri.e.s (en fonction de leurs besoins), sont suivi.e.s médicalement et psychosocialement, sont soutenu.e.s dans l'apprentissage d'alphabétisation de base et dans leur rattrapage scolaire. Ils sont aussi ré initié.e.s aux valeurs de vie et préparé.e.s au retour actif dans leurs familles ou communautés ou à rejoindre un FJA (Foyer pour Jeune Autonomes - une solution alternative à la difficulté ou à l'impossibilité de les réunifier avec les familles). Enfin, ils.elles sont soutenu.e.s dans le développement d'un projet individuel de vie (qui prend en compte leurs envies, leurs compétences et les besoins du marché dans leur communauté d'origine). Ce processus dure en moyenne 3 mois. Notons également que certaines filles sont accompagnées dans leurs soins périnataux et ceux destinés à leurs (futur.e.s) bébés/enfants, voire référencées à l'hôpital de Panzi si leur cas nécessite une prise en charge spécifique de reconstruction tant au niveau mental que physique.

Résultat 3 : Réintégration durable des ESFGA au niveau social, scolaire et économique au sein de leurs familles ou dans des FJA.

- La réunification familiale

La réunification des ESFGA avec leurs familles ou leur placement en foyers a été renforcé(e).

L'intérêt supérieur de l'enfant, bien qu'il n'y ait pas de consensus formel sur le concept, veille à ce que les enfants ne soient pas séparé.e.s de leurs parents contre leur gré, à moins que les autorités compétentes ne décident, sous réserve de révision judiciaire et conformément aux lois et procédures applicables, que cette séparation est nécessaire dans leur intérêt supérieur.

Le retour en famille reste une priorité dans le cadre de la réintégration des ESFGA. Néanmoins, il est essentiel de préparer les familles (et les communautés de base) à ce retour. La préparation peut relever d'une sensibilisation aux droits de l'enfant, d'une médiation ou d'un accompagnement psychosocial pour l'enfant (cfr annexe pour le contenu). Les jeunes, au-delà de 15/16 ans, qui ne pourraient pas être réunifié.e.s avec leurs familles (soit 15% des garçons et 35% des filles accueilli.e.s au sein des CTO) pour des raisons multiples et variées comme l'oubli de leur adresse

ou le refus d'un retour par la communauté, sont placé.e.s dans des FJA, où ils.elles sont pris.es en charge pour une période de 12 mois où ils.elles continuent à être suivi.e.s par des agents psychosociaux des CTO. Il y a actuellement 4 FJA pour filles uniquement.

- La scolarisation formelle

L'accès des ESFGA à une scolarisation formelle primaire et secondaire a été renforcé.

Lors de l'accueil dans les CTO, les ESFGA participent à un programme d'alphabétisation de base, de rattrapage scolaire et bénéficient d'un kit scolaire. Ainsi, ils se préparent soit à la réintégration scolaire formelle, soit à l'apprentissage professionnel ou à des activités économiques (AGR). Grâce à l'octroi de kits scolaires (comportant le financement de la scolarité), 45% d'enfants qui auraient manifesté l'envie et les compétences (définies lors des projets de vie) de suivre ou poursuivre un parcours d'éducation formelle en ont la possibilité. Le programme soutiendra la première année de leur scolarité et fournira parallèlement à leurs familles un appui économique (AGR) pour assurer le financement de la suite de leur scolarité. Les enfants et les parents sont accompagnés jusqu'à l'obtention d'un certificat de fin d'études primaires (équivalent du CEB en Belgique) ou d'un diplôme d'État (l'équivalent du CESS en Belgique), ce dernier sanctionnant la fin des études secondaires.

- La formation professionnelle des jeunes entre 16 et 17 ans

L'accès des ESFGA à des formations professionnelles adaptées a été renforcé.

De nombreux enfants (filles et garçons), après être sorti.e.s des forces et groupes armés, ont accumulé trop de retard scolaire pour avoir envie de reprendre une éducation formelle ou refusent de faire face à ce qu'ils caractérisent comme de l'infantilisation dans les institutions scolaires). Ils.elles ont besoin d'être financièrement autonomes rapidement pour se prendre en charge ou prendre en charge des membres de leurs familles (voire leurs propres enfants pour les filles-mères), veulent se rendre disponibles rapidement sur le marché de l'emploi et préfèrent donc apprendre un métier. L'apprentissage d'un métier sur une période de 4 mois à un an (en fonction de la formation) auprès des Maîtres Artisans Formateurs (MAF) est l'option choisie par 37% des cas. Les formations proposées sont notamment : coupe et couture, coiffure moderne, tressage, gestion de cybercafé, installation et réparation de panneaux photovoltaïque, menuiserie,...

- Le soutien aux AGR de jeunes entre 16 et 17 ans

L'accès des ESFGA à des activités génératrices de revenus (AGR) a été renforcé.

Environ 18% d'enfants, - surtout les filles-mères ou les garçons -, âgé.e.s entre 16 et 18 ans, et ceux qui sont dans les situations les plus précaires économiquement et socialement d'un point de vue personnel ou familial, préfèrent avoir recours à des soutiens comme les AGR pour pouvoir avoir accès directement à une source de revenus. Ainsi, ils.elles peuvent se prendre en charge ou soutenir financièrement leurs familles dans lesquelles ils.elles retournent (et/ou leurs bébés pour les filles mères). WAPA et BVES veulent les soutenir dans leur projet individuel de vie et leur octroyer des kits de démarrage (aides financières ou en nature), après avoir renforcé leurs capacités dans la gestion des affaires (business plan,...).

Résultat 4 : Renforcement des capacités, entres autres, managériales, collaboratives et de recherche de fonds du BVES pour la mise en œuvre du programme.

Les capacités managériales (capacités de suivi-évaluation, de gestion des ressources humaines, de gestion financière, administrative, et de gestion de projet) et collaboratives du BVES, de ses 2 CTO et de ses 16 FJA de Bukavu ont été renforcées.

Ce renforcement de capacités a pour objectif de permettre à notre partenaire local de pouvoir exécuter les programmes d'hébergement, de prise en charge psychosocial, d'(ré-)insertion scolaire, professionnelle ou économique et de suivi en faveur des ESFGA de façon plus efficiente et efficace et de les pérenniser.

4. LA PRESENTATION DES INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS	BASELINE	RESULTATS 2026
OUTCOME : Contribuer significativement à la réduction du recrutement et de l'utilisation des enfants associés aux forces et groupes armés dans le Nord et le Sud-Kivu et dans le Sud-Maniema et à leur réintégration communautaire durable.		
Indicateur OUTCOME 1 Nombre annuel genré d'EAFGA dans les provinces du Nord et Sud-Kivu et le Sud-Maniema	15.100 enfants (4.450 filles et 10.650 garçons)	9.664 enfants (2.848 filles et 6.816 garçons)
Indicateur OUTCOME 2 Nombre annuel genré d'ESFGA réuni.e.s avec leurs familles/communautés dans les provinces du Nord et Sud-Kivu ou du Sud-Maniema ou placé.e.s en FJA à Bukavu	502 (200 filles et 302 garçons), dont 15% de FJA	942 jeunes/an dont 15% en FJA
R1 : Les groupes armés, les communautés, les autorités publiques et institutions sont sensibilisés aux droits et à la protection des enfants (contre le recrutement et l'utilisation par les FGA) et les EAFGA sont démobilisés.		
Indicateur 1.1 Taux annuel de personnes participantes aux activités de sensibilisation interrogées* qui se déclarent sensibilisées aux droits de l'enfant et au non-recrutement. *Personnes participantes interrogées (+/- 1.250 sur 5 ans) : parmi les familles, les enfants, les communautés (dont les leaders religieux, les RECOPE, les MAF, le personnel scolaire, le personnel médical, etc.), les groupes armés, les FARDC et le personnel carcéral.	Non disponible	70% H/F
Indicateur 1.2 Nombre annuel d'interpellations formelles et informelles des autorités locales (civiles et militaires).	Non disponible	12 interpellations formelles / an 20 interpellations informelles/an
Indicateur 1.3 Nombre annuel genré d'ESFGA libéré.e.s/démobilisé.e.s dans les provinces du Sud-Kivu, Nord-Kivu et du Sud-Maniema	1.550 enfants (481 filles et 1.069 garçons)	3.000 enfants (900 filles et 2.100 garçons)
R2 : Grâce à un accueil et un accompagnement médico-psycho-social renforcés au sein des 2 CTO de Bukavu, les ESFGA améliorent leur bien-être (physique, psychologique et social).		
Indicateur 2.1 Nombre annuel genré d'ESFGA accueilli.e.s, hébergé.e.s, soigné.e.s, nourri.e.s, traité.e.s, scolarisé.e.s, alphabétisé.e.s et équipé.e.s d'un kit dans les 2 CTO de Bukavu	965 enfants, dont 150 (93 garçons et 57 filles) équipés d'un kit	965 (600 garçons et 365 filles)
Indicateur 2.2 Taux des ESFGA accueilli.e.s qui progressent d'au moins 1 niveau sur la grille d'évaluation de l'état physique* * Calculé durant la durée du programme 22-26 sur base d'une grille d'évaluation à l'entrée et à la sortie des ESFGA avec un index de 0 à 4.	Non disponible	70%
Indicateur 2.3 Taux des ESFGA accueilli.e.s dans les CTO qui considèrent que leur confiance en eux a augmenté* durant la période du programme 22-26. *Augmenté = progression moyenne d'au moins 1 niveau sur la confiance en soi des ESFGA accueilli.e.s (grilles de 4 niveaux)	Non disponible	70%
R3 : Les ESFGA sont réintégré.e.s durablement au niveau social, scolaire et économique au sein de leurs familles ou des FJA		
Indicateur 3.1 Nombre annuel genré des ESFGA accompagnés.e.s ayant réussi leur année scolaire ou obtenant l'ENAFEP, diplôme d'état ou le certificat de participation sur le GERME.	Non disponible	215/an H/F
Indicateur 3.2 Nombre annuel genré d'ESFGA accompagnés.e.s qui ont progressé d'au moins un point* dans la concrétisation de leur projet socioprofessionnel durant le programme 22-26. *Sur base d'une évaluation réalisée lors de l'accueil dans le CTO et à la fin de la formation, avec une échelle de 1 à 4	Non disponible	125 ESFGA H/F
R4 : Les capacités entre autres managériales, collaboratives et de recherche de fonds du BVES sont renforcées pour la mise en œuvre du programme.		
Indicateur 4.1 : Pourcentage des membres du personnel du BVES formés dans le cadre du programme 22-26 qui déclarent être renforcés dans leurs capacités*. *Amélioration de compétences en communication, gestion de projet, suivi-évaluation, de gestion des ressources humaines, de gestion financière, comptable et administrative, collecte de fonds,	0	80%

procédures internes,...)		
Indicateur 4.2 Taux de satisfaction annuel du personnel BVES, incluant les 2 CTO.	Non disponible	90%

5. LA LOCALISATION DU PROGRAMME

Siège social et centre nerveux des activités : Bukavu

Carte reprenant les interventions géographiques des activités :



6. LE CONTEXTE DE TRAVAIL ET L'ANALYSE DES RISQUES LIES A L'EVALUATION

L'évaluation finale a eu lieu dans un contexte particulièrement marqué par de nombreux risques. Heureusement, le Programme est mis en œuvre par un partenaire à base communautaire particulièrement professionnel et résilient, le BVES.

a) Risques sécuritaires liés aux déplacements

Les déplacements dans l'est de la RDC présentent actuellement un niveau de risque élevé. Les principaux risques comprennent :

- l'évolution rapide de la ligne de front;
- des affrontements armés, incidents violents ou tirs sporadiques ;
- des barrages, restrictions de circulation, contrôles non prévisibles et autres tracasseries ;
- des risques de criminalité opportuniste, de vols, d'enlèvements ou d'atteintes à l'intégrité physique ;
- l'impossibilité soudaine d'accéder à certaines zones ou de maintenir une mission planifiée.

Les aéroports de Goma et de Bukavu restent fermés. Pour atteindre le Maniema, il faut passer par la capitale, Kinshasa. Les routes menant vers les zones de mise en œuvre du Programme sont quasi impraticables par voiture, mais le sont à pied ou à moto.

Les autorités belges déconseillent très fortement les déplacements dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, ce qui confirme le niveau élevé de risque pour toute mission internationale ou nationale dans ces provinces.

b) Risques logistiques et d'accès

La situation sécuritaire peut entraîner des fermetures ou perturbations d'axes routiers, des modifications d'itinéraires, des annulations de déplacements, ainsi que des difficultés d'accès à certaines zones d'intervention. L'indisponibilité actuelle des aéroports de Goma et Bukavu constitue une contrainte logistique majeure pour l'organisation d'une mission de terrain.

c) Risques politiques et contextuels

Actuellement, les zones d'intervention au Nord-Kivu et au Sud-Kivu sont subdivisées en zones occupées et en zones sous contrôle gouvernemental.

Le contexte politique, sécuritaire et diplomatique dans la région reste très instable. Toute recrudescence des affrontements, toute évolution des tensions régionales ou toute dégradation de la situation locale peut entraîner le report, l'adaptation ou l'annulation partielle de la mission. Les autorités belges soulignent que la situation demeure globalement volatile en RDC, sur fond de tensions politiques, sécuritaires, économiques et sociales.

d) Risques pour les personnes interrogées

Dans un contexte de conflits armés, la participation à une évaluation peut exposer certaines personnes interrogées à des risques accrus, notamment :

- stigmatisation ;
- reviviscence de traumatismes ;
- exposition de données sensibles ;
- perception d'association à des acteurs rebelles, institutionnels ou internationaux.

Le dispositif méthodologique devra donc intégrer des garanties strictes de confidentialité, de consentement libre et éclairé, de protection des données et de "do no harm".

e) Risques sanitaires

Les risques sanitaires habituels liés au contexte de mission en RDC restent d'application, notamment la nécessité de respecter les exigences d'entrée sur le territoire et les précautions médicales usuelles. Le prestataire est responsable de vérifier les exigences actualisées avant tout déplacement international auprès des autorités compétentes.

7. EVALUATION EXTERNE FINALE

7.1 Le cadre légal qui régit l'évaluation

La présente évaluation du programme est mandatée conformément à la législation et aux exigences réglementaires relatives aux financements de la DGD – principalement dans l'**Arrêté Royal du 11 septembre 2016 concernant la Coopération Non Gouvernementale**.

- L'AR du 11/09/2016 fait référence à l'**évaluation indépendante** et à la sous-traitance de l'évaluation à des **évaluateurs externes**. Afin d'éviter toute confusion sur ce que cela signifie, les termes sont clarifiés ci-dessous.
- Évaluation indépendante (art. 44, §1) : Une évaluation indépendante signifie que l'évaluateur peut travailler sans être sous l'influence des personnes impliquées dans la planification ou la mise en œuvre des interventions ou actions qui font l'objet de l'évaluation. Cet évaluateur est quelqu'un qui n'a pas des intérêts propres dans l'intervention ou aux interventions et qui n'a donc pas été impliqué dans la formulation, par exemple
- Évaluateur externe (art. 44, §2) : Un évaluateur/trice externe est en dehors de l'organisation et n'a aucun

lien organisationnel avec l'acteur à partir duquel il évalue les interventions ou les actions. Cet évaluateur est une personne qui n'a pas des intérêts propres dans les interventions et qui n'a donc pas participé à la formulation, à la planification ou à l'exécution des interventions ou des actions qui font l'objet de l'évaluation. La nomination d'un évaluateur externe nécessite le recours au marché.

- Il existe par exemple la **possibilité d'évaluations externes participatives** dans lesquelles l'évaluateur/trice externe joue le rôle de chef d'équipe de l'évaluation. La responsabilité de la qualité du produit final incombe donc à l'évaluateur/trice externe. Dans le cadre d'une évaluation participative, les organisations peuvent organiser et réaliser une partie de l'évaluation en interne mais c'est bien l'évaluateur/trice externe qui valide le processus d'évaluation et qui garantit que l'évaluation est effectuée de manière indépendante et fiable.
- Chaque organisation subventionnée effectue des évaluations indépendantes pour suivre les interventions, **en tirer des leçons et rendre des comptes**.
- Conformément à l'arrêté royal, les évaluations sont **publiées** dans les 3 mois suivant la réception du rapport final.
- Selon l'AR, les organisations sont censées **communiquer les termes de référence de leurs évaluations à la DGD**. L'AR stipule que la DGD peut ajouter des questions d'évaluation aux termes de référence.

Les autres documents cadres légaux de références du programme sont :

- Les engagements contractuels tels que définis entre les ACNG membres du programme commun : **La Convention de collaboration et son avenant**.
- Les **Convention de partenariats** entre chacune de ces ACNG membres et les Organisations Partenaires et/ou de Collaboration.

Les présents Termes de Référence sont donc élaborés dans le respect de ce contexte légal et sur la base des besoins spécifiques de WAPA et du programme Stop Enfants Soldats.

7.2 Les objectifs de l'évaluation finale

La mission a pour objectif principal d'effectuer une évaluation finale du programme « Stop Enfants Soldats » moyennant un échantillon de projets/programmes pour le compte de l'ONG WAPA International et de ses partenaires.

Dans ce contexte, la mission devra :

- **Évaluer les critères CAD (pertinence, cohérence, efficacité, durabilité, impact), avec une attention particulière pour les critères impact et durabilité.**
- Définir si les objectifs du programme ont été bien définis.
- Analyser les résultats atteints par le programme « Stop Enfants Soldats »

Mais elle devra également analyser en particulier les questions spécifiques suivantes :

- De quelle manière l'insécurité actuelle de la région a-t-elle perturbé le programme ? Les adaptations ont-elles permis de contourner les nouvelles contraintes ?
- Est-ce que les inputs (ressources humaines et financières) ont-ils été utilisés à bon escient ?
- Est-ce que toutes les activités ont été menées à bien, et ce malgré le contexte sécuritaire ?
- Le contexte sécuritaire a-t-il fait émerger d'autres besoins non pris en compte par le programme et avec lesquels il faudra compter par la suite ?
- Comment mieux intégrer les thèmes transversaux genre et environnement ?
- Quelle est la valeur ajoutée de WAPA dans le renforcement des compétences du BVES ?

7.3 La finalité de l'évaluation

La finalité de l'évaluation finale du programme est de produire un rapport d'évaluation qui répond aux obligations légales exigées par la DGD en termes de redevabilité et de capitalisation. Elle permettra également à WAPA

- d'identifier les approches efficaces, les modalités d'accompagnement psychosocial les plus pertinentes les facteurs de succès dans la réintégration ;
- de mettre en lumière les limites du modèle d'intervention holistique en situation de conflit ;
- de renforcer la logique de durabilité et produire des preuves d'impact.

Le rapport d'évaluation finale est destiné à l'administration de la DGD, au CA et à l'équipe opérationnelle de WAPA, au partenaire local BVES, aux organisations avec lesquelles le programme a défini une synergie, ainsi qu'à toute personne jugée pertinente.

7.4 La méthodologie

WAPA laisse le choix de la méthodologie à l'évaluateur/trice. Elle peut comprendre une étude documentaire, des échanges directs (aussi bien en Belgique qu'en RDC), mais également des échanges indirects (des questionnaires écrits, des interviews à distance, ...), avec le partenaire local et les membres du personnel, les bénéficiaires et les groupes cibles, les collaborations ou toute autre personne ou autorité susceptible d'apporter des informations intéressantes sur la bonne avancée du programme « Stop Enfants Soldats ».

Nous mettrons les documents disponibles à la disposition de l'évaluateur externe : la présentation complète du programme, la théorie du changement, le budget, les rapports annuels de WAPA, la matrice du dispositif suivi-évaluation, les *lessons learned*, les scores de performance, le premier rapport financier à la DGD, l'évaluation intermédiaire ou tout autre document qu'il sera jugé utile de transférer.

7.5 Les étapes du processus d'évaluation

- La **réunion de démarrage** avec le comité de pilotage : rencontre avec l'évaluateur et signature du contrat, validation de la méthodologie et du calendrier ;
- L'**analyse documentaire** : mise à disposition des documents nécessaires (rapports, conventions de partenariat et de synergie, rapports DGD financiers annuels, coordonnées des membres du personnel, rapports moraux, *lessons learned*, cadres logiques, ...)
- La **création du guide d'entretien** à faire valider par le comité de pilotage
- La **mission sur le terrain** suivant la méthodologie avec un calendrier prévu à l'avance
- Les **entretiens complémentaires** à distance, gestion logistique

- Le **dépouillement et l'analyse** des résultats de la mission et des entretiens
- Le **rapport provisoire** avec une proposition de réponses évaluatives et des recommandations
- La **restitution du rapport provisoire** au comité de pilotage
- La **restitution du rapport provisoire** au CA et aux membres de l'équipe
- La **proposition d'amendement et la production du rapport définitif**
- La **réunion de présentation et débriefing du rapport**

7.6 Les attentes du rapport définitif

- des réponses aux questions évaluatives qui soient validées, triangulées, pertinentes, et formulées dans un langage facilement compréhensible et clair, et en toute neutralité,
- des réponses qui prennent en compte la voix de différents types d'interlocuteurs
- des informations qui soient exploitables et qui permettent d'envisager d'améliorer/de renforcer les programmes futurs,
- des recommandations qui soient pertinentes et réalistes qui permettent à WAPA de formuler des réponses managériales adaptées à sa mission, ses valeurs, ses ressources (financières et humaines),
- des recommandations qui soient présentées de façon à montrer l'ordre de priorité aux lecteurs
- un rapport définitif de qualité, publiable sur le site WAPA et communicable aussi bien en interne qu'en externe (bailleurs, donateurs, sympathisants, partenaires, ...).

7.7 Les livrables

- La méthodologie d'évaluation (lors de la remise de l'offre)
- Le guide d'entretien
- Un résumé exécutif de 2 pages maximum
- Un rapport d'évaluation provisoire qui comprend : un rappel du programme, un rappel des objectifs et des questions d'évaluation, la description de la méthodologie d'évaluation, une analyse du contexte, la perspective envisagée, les résultats de l'évaluation, les facteurs d'échecs ou de réussite, l'analyse et les recommandations.
- Un rapport d'évaluation définitif qui comprend les remarques formulées par le comité de pilotage, le CA et les membres de l'équipe opérationnelle.

Les livrables doivent être rédigés en français, dans un langage simple et précis, compréhensibles et sans l'abus d'acronymes. Ils sont envoyés en format Word ou PDF à Véronique Cranenbrouck, directrice de WAPA, à l'adresse électronique suivante : veronique@wapainternational.org.

7.8 Les échéances

Publication de l'appel d'offre et des TDR	2 avril 2026
Date de remise des offres	15 mai 2026
Attribution du marché	15 juin 2026
Mission d'évaluation	Du 1 au 14 septembre 2026
Réunion de restitution	15 octobre 2026
Remise du rapport définitif	15 novembre 2026

8. L'OFFRE DE PRESTATION

8.1 Le profil de l'évaluateur.trice

- Démontrer une expérience tangible (au moins 5 ans) dans la coopération internationale et en évaluation de programme, si possible dans le secteur de la protection de l'enfance et les droits humains.
- Disposer d'un diplôme universitaire
- Etre local.e ou vivre en RDC depuis plus de 3 ans et disposer d'une connaissance des milieux urbains et ruraux
- Disposer des compétences humaines et d'un esprit ouvert qui permettent des échanges sereins avec des profils variés
- Disposer de capacités d'analyse, d'organisation et de compétences rédactionnelles (en Français)

- Langues : Français et Swahili
- Avoir une connaissance de la coopération belge au Développement est un plus

8.2 Le budget

Le budget total de la mission d'évaluation externe est de **12.000€ TVA c** (toutes les dépenses comprises : trajet, nourriture, boissons, rémunération).

- La préparation de la mission
- La visite de terrain en RDC 2 semaines
- Les rencontres et réunions préparatoires et en mission
- Le travail de rédaction des rapports

8.3 La soumission et contenu des offres

Les propositions devront fournir (en max. 10 pages hors CV) les éléments suivants :

- Une compréhension des termes de référence ;
- Une description de l'approche méthodologique envisagée pour répondre aux objectifs et questions évaluatives présentées dans les termes de référence ;
- Un calendrier de la mission d'évaluation complète ;
- Une courte présentation de l'évaluateur/trice (s) mettant en évidence les aspects de son expérience/expertise particulièrement pertinents pour l'évaluation envisagée ;
- Le CV de l'évaluateur/trice (s) (max. 4 pages par CV) ;
- Un budget détaillé (en euros) de la prestation qui respecte l'enveloppe globale.

Le délai de soumission est fixé au 15/05/2026 à minuit (heure de Bruxelles).

Les offres techniques et financières seront envoyées par e-mail au **format PDF dont chaque page sera paraphée.**

Les documents seront adressés à :

A l'attention de Mme Véronique Cranenbrouck, co-directrice
WAPA International ASBL
Rue de Rixensart 22
1332 Genval
Tel : 0476 37 03 49
Email : veronique@wapainternational.org

9. LES CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

WAPA attribuera le marché en fonction des critères présentés ci-dessus et selon la pondération suivante :

N°	Critères / Sous –critères	Nombre de points
I	Efficienne budgétaire	20
II	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux Termes de Référence	30
	a) Compréhension des termes de référence	10
	b) Description de l'approche méthodologique	10
	c) Agenda	10
III	Qualifications et Expérience de l'Evaluateur/trice(s) pour la mission	50
	a) Evaluator/trice principal	

	➤ Qualification et expérience générale	15
	➤ Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir	20
	➤ Soft skills	
	b) Evalueur/trice (associé)	
	➤ Qualification et expérience générale	5
	➤ Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir	10
	➤ Soft skills	
TOTAL DES POINTS		100

10. LES MODALITES CONTRACTUELLES

- L'évaluateur/trice respecte scrupuleusement le budget défini par WAPA
- L'évaluateur/trice signe les chartes de WAPA et les respecte avec rigueur
- L'évaluateur/trice est responsable de la facturation et WAPA s'engage à payer les factures par tranche :
 - ✓ 30% à la signature du contrat
 - ✓ 30% au dépôt du rapport provisoire
 - ✓ 40% au dépôt du rapport définitif

11. LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage sera constitué

WAPA	Co-Déléguées à la gestion journalière	Véronique Cranenbrouck veronique@wapainternational.org 0476 370349 Solveig Vinamont solveig@wapainternational.org 0472 488691
	Responsable ADMIN/FIN	Amandine Vanderstichelen amandine@wapainternational.org
	Membres du CA	Geneviève Fuks Benoit Letor
BVES	Directeur	Murhabazi Namegabe, bves.bukavu@gmail.com ; murhabazinamegabe@yahoo.fr ; +243 828 209 503
	Responsable suivi et évaluation	Alex MwendabantuBisengo alexbisengo@gmail.com +243 997 288 818

Le comité de pilotage a pour mandat de

- rédiger les TDR
- veiller qu'ils soient respectés tout au long de la procédure d'évaluation externe
- veiller à la qualité de l'évaluation externe
- commenter le rapport provisoire et approuver le rapport final
- communiquer les résultats

LEXIQUE

WAPA: War Affected People's Association

BVES: Bureau pour le volontariat au Service de l'Enfance et de la Santé

CTO: Centre de Transit et d'Orientation

EAFGA: Enfant Associé aux Forces et Groupes Armés

ESFGA: Enfant Sorti de Forces et Groupes Armés

FJA: Foyer pour Jeunes Autonomes

RECOPE : Réseau communautaire de protection de l'enfance

MAF : Maître artisan formateur

FARDC : Forces de l'Armée de la République démocratique du Congo